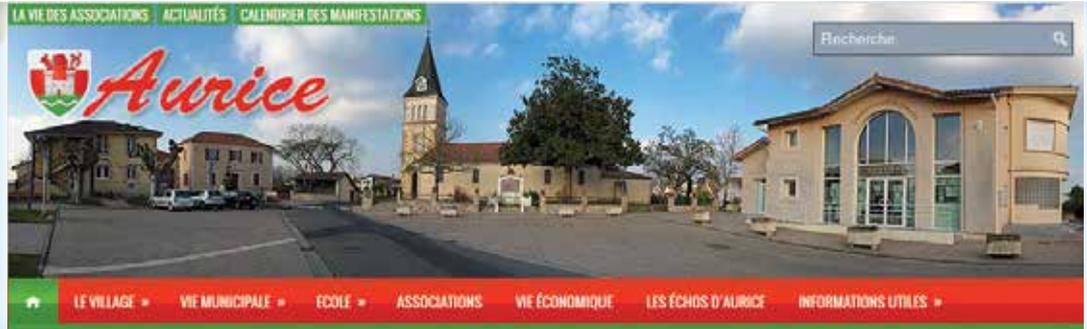


N°15

Les Échos d' Aurice



RÉDACTION : Commission information / Communication
CONCEPTION / ÉDITION : Copytel Mt-de-Marsan - Juillet 2015
IMPRESSION sur papier recyclé

SOMMAIRE

Sommaire	p.2
Éditorial	p.3
L'actu municipale	p.4-10
Du côté des associations	p.11-14
La vie du village	p.15
Les écoliers : sortie au Puy du Fou & visite des châteaux de la Loire	p.16

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,



Malgré les remises en question de la baisse de 30% des dotations de l'Etat et notre contribution toujours plus importante au FPIC (Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), la municipalité reste mobilisée sur les mesures qui permettraient de sauvegarder encore davantage l'investissement public local, de continuer à soutenir les associations et informer les concitoyens.

Un groupe de travail animé par Sylvie Martins, Maire adjoint, participe semestriellement à la publication « les Echos d'Aurice ». Ce recueil d'informations, dans sa présentation colorée est très apprécié par les lecteurs d'Aurice et de l'extérieur, lesquels ne manquent pas de m'adresser leurs félicitations sur l'élaboration de ce journal. Je ne vous cache pas mon plaisir à entendre ces appréciations ou ces compliments.

Aussi, qu'elles soient municipales, associatives, culturelles, voire culturelles, ces informations et les clichés qui agrémentent les Echos d'Aurice vous apporteront le plaisir de lire. Vous y trouverez de nouvelles annonces utiles et agréables, relatant des événements qui font la vie de notre village et de ses associations. J'espère que la connaissance de toutes ces activités vous inciteront à participer toujours nombreuses et nombreux aux manifestations locales proposées.

Afin de compléter notre communication locale, un site internet « aurice.fr » a également été créé en début d'année. Je vous invite à le consulter fréquemment, les dernières nouvelles y sont régulièrement relatées par la commission information assistée de Karine DAVERAT, conceptrice du site.

Bonne lecture à tous !

**Le Maire,
Francis Cazaux**

L'ACTU MUNICIPALE : LE BUDGET

Les finances de la commune ont été fortement sollicitées durant les 4 dernières années

Les derniers investissements (école, station d'épuration, réseaux de collecte des eaux usées) ont contribué à atteindre le plafond admissible que la commune s'était fixé en terme de niveau de dette.

Ces efforts étaient indispensables et ils contribueront à pérenniser les perspectives de développement d'AURICE.

En contrepartie, il faut respecter certaines règles. Les paliers de désendettement sont nécessaires.

Il s'agit de ne plus réaliser d'emprunt nouveau tant qu'un emprunt existant, n'est pas arrivé à échéance.

Ceci ne veut pas dire « ne rien faire ». Il faut être gestionnaire et savoir réaliser quelques projets autofinancés par nos excédents annuels. Cela a notamment été le cas sur le programme de réhabilitation de la chapelle de Lagastet (environ 80 000 € TTC en 3 ans).

Cette année, c'est un projet de mise en sécurité qui sera réalisé avec la création de chemins piétonniers entre les propriétés CASTETS et LABIDALLE et la route de Coudillon, ainsi qu'aux abords de l'école (75 000 € TTC dont 40% de subvention du

En parallèle, l'Etat se désengageant, il impose aux communes et aux intercommunalités d'être solidaires les unes envers les autres. Autrement dit, « les riches » doivent aider « les pauvres ».

Ceci traduit en fait les calculs technocratiques de nos dirigeants qui visent à sanctionner :

- les territoires qui ne démontrent pas leur volonté de relever la fiscalité (les impôts locaux),
- les communes et intercommunalités qui ne vont pas assez loin dans la prise de compétences nouvelles,

Il s'agit du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Voici l'évolution de cette dépense nouvelle sur la période 2013 /2018 :

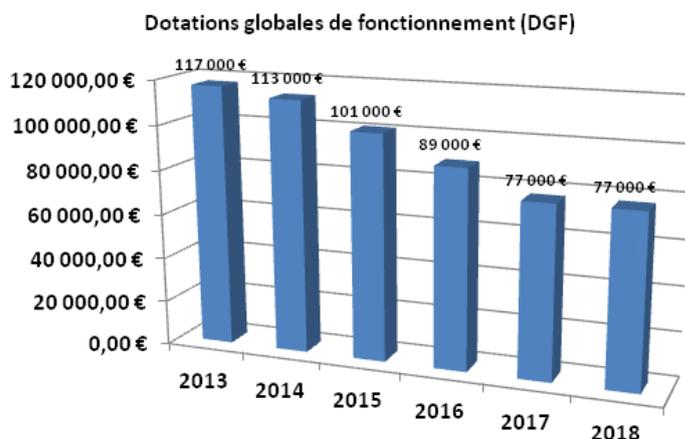


Conseil Départemental des Landes) et la création de vitraux pour la chapelle de Lagastet (environ 13 000 € TTC).

Les marges de manœuvre diminuent pourtant !

Vous entendez tous que les dotations de l'Etat baissent et c'est aussi une réalité pour AURICE.

Quelques chiffres pour illustrer simplement cette baisse de recettes (environ 40 000 €) qui est en cours depuis 2013 et qui va se poursuivre jusqu'en 2017 au moins :



Vous l'avez donc compris, en mettant bout à bout la baisse des recettes et la hausse des dépenses, vous obtenez une fonte des excédents annuels de fonctionnement.

Lors du vote du dernier budget, le conseil municipal a donc décidé à la majorité de relever la fiscalité locale de +1.5% (sur l'ensemble des 3 taxes).

Cette hausse représentera en 2015 :

- environ 3 750 € de produit supplémentaire contre
- 20 000 € de « baisse de DGF et hausse du FPIC cumulés »

On voudrait tuer les communes, on ne s'y prendrait pas autrement...

**L'adjoint délégué aux finances,
Frédéric Lafitte**

L'ACTU MUNICIPALE

UN RÈGLEMENT POUR L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commune d'AURICE a toujours eu la volonté d'accompagner les associations en les soutenant dans leurs actions tant sur le plan financier, logistique que technique.

La municipalité s'est donc engagée dans une démarche de transparence par l'élaboration d'un règlement rappelant que la subvention n'est pas une dépense obligatoire mais soumise à l'appréciation du Conseil Municipal.

Pour être éligible à la subvention l'association doit répondre à plusieurs critères :

- Etre une association dite loi 1901 ou une coopération scolaire
- Avoir son siège social et son activité établis sur AURICE
- Avoir été déclarée en Préfecture avant le 1^{er} Janvier de l'année de l'attribution
- Avoir des activités conformes à la politique de la commune en matière d'animations sportives, culturelles et sociales
- Réaliser à minima une activité publique dans l'année
- Avoir présenté une demande (avec présentation du bilan, des projets et budget prévisionnel).

Tableau des attributions 2015

ASSOCIATION	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION PROJET	TOTAL
AMIS DE LAGASTET	200 €	-	200 €
AMIS DES EGLISES ANCIENNES	100 €	-	100 €
AMITIE ET SOLIDARITE AURICOISE	200 €	-	200 €
CAUE	150 €	-	150 €
CHEMINS PRIVES AURICE	200 €	-	200 €
CLIN D'ŒIL ASSOCIATION	200 €	-	900 €
COM	200 €	700 €	200 €
COMICE AGRICOLE	200 €	-	150 €
COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME	150 €	-	200 €
COOPERATIVE SCOLAIRE D'AURICE	200 €	-	200 €
CSA BASKET	3 000 €	-	3 000 €
LES FRANCAS DES LANDES	200 €	-	200 €
PASTOUS ET PASTOURETTES	200 €	-	200 €
PREVENTION ROUTIERE	200 €	-	200 €
TN 10	200 €	340 €	540 €
PETANQUE	200 €	-	200 €
GYMNASTIQUE	200 €	-	200 €
VOLLEY LOISIR	200 €	-	200 €
TOTAL	6 200 €	1 040 €	7 240 €

La commune d'AURICE distingue quatre types de subventions :

1. la subvention matérielle de fonctionnement (mise à disposition des locaux, salle, matériel divers, énergie, sonorisation, licence IV,... etc)
2. la subvention annuelle (aide forfaitaire 200 euros)
3. la subvention projet (aide ponctuelle en dehors de l'activité courante de l'association)
4. la subvention exceptionnelle (pour pallier un évènement imprévisible).

Sylvie Martins

ASSOCIATIONS AURICOISES

ASSOCIATIONS EXTERIEURES

ENQUÊTE PUBLIQUE

Afin de régulariser des décisions municipales parfois anciennes, j'ai fait réaliser avec l'accord du Conseil des documents d'arpentage de division pour l'aliénation et le classement de chemins ruraux sur la commune.

Seul le conseil municipal est compétant pour décider par délibération de l'aliénation et doit motiver celle-ci.

En effet, l'usage de certains chemins ayant disparu ou n'ayant aucun intérêt communal (à travers champs ou en bordure de ceux-ci), ceux-ci sont considérés comme appropriés par les riverains. D'autres chemins sont revêtus par la voirie communale et appartiennent encore à des propriétaires riverains, d'où l'intérêt de normaliser cet état de fait.

Pour ce faire, une enquête publique est obligatoire, le commissaire enquêteur désigné pour la période du 1^{er} Juin au 18 Juin, donne son avis, à la suite de quoi la municipalité prendra sa décision et transmettra les documents au cadastre pour numérotage parcellaire.

De même les propriétaires riverains sont mis en demeure d'acquérir les terrains attenants à leur propriété dans les 2 mois qui suivent l'ouverture de l'enquête publique.

Sont concernés : Aliénation et classement : route de Le Leuy, virage (Gardesse/Boidron) ; route de Mathilon vers les Mathilons (Fosses/Moncaut) ; Chemin rural et bretelle du Moulin à Lagastet (Castets, Voisin) ;

Aliénation : Impasse Gardesse/Larnaudie au bourg ; Chemin rural dans le champ de Mounet (Labarrère) ; partie restante du Chemin rural de la tuilerie (Peyre) ; Chemin rural de Mathilon en bordure du champ de (Barrouillet) ; Chemin rural de Lagouassé (dans les champs du Badioü - (toros) (Bats) ;

Classement : Route de Lamboÿs (de Lamboÿs à Jeangros) ; route de Garimbéouï (partie Coste, Gardesse, Peyre) ; route de Notre Dame des pins (virage Dabadie) ; route du Pas de Laborde (Clavé), Parking derrière la mairie, parking du cimetière, parking des écoles,

D'autres chemins inutilisés sont à l'étude d'aliénation et permettront ainsi une meilleure lisibilité des avoirs communaux.

Francis Cazaux

L'ACTU MUNICIPALE

EN MARS DERNIER LA STATION D'ÉPURATION DU BOURG D'AURICE A ÉTÉ INAUGURÉE

Présidée par notre Député et Président du Conseil Général, Monsieur Henri Emmanuelli et par le Président du Syndicat du Marseillon et Président de la communauté de communes, Monsieur Marcel Pruet, ce "Baptême" auquel assistait bon nombre d'Auriçois, a été la preuve que notre collectivité a répondu favorablement aux exigences de la loi sur l'eau tout en étant en adéquation avec l'environnement local.

Les informations relatives à cette STEP vous ont déjà été communiquées dans le précédent numéro des Echos et donc je ne reviendrai pas sur les démarches effectuées ni sur le financement et autres concours. Mais compte tenu de la participation financière importante de notre commune, je tiens à remercier particulièrement tous les contribuables Auriçois, qui, par leurs impôts ont participé à la réalisation de cette structure rendue nécessaire et obligatoire au développement de notre village.

Quitte à me répéter, sans cette réalisation et au regard de notre PLU (plan local d'urbanisme) aucune construction nouvelle n'était plus possible et de fait, les effectifs de l'école s'en seraient trouvés diminués, entraînant à terme la fermeture des classes.

Désormais, la commune peut répondre aux besoins actuels et futurs du réseau d'assainissement collectif. Je rappelle que les abonnés ont 2 ans pour se raccorder au réseau.



Le choix des municipalités de 2008 et de 2014 sur ce sujet, s'inscrit non seulement dans la qualité de la vie, mais aussi dans la perspective de la maîtrise de la qualité de l'eau et du développement durable.

Je suis donc satisfait et heureux de partager avec vous tous, cette réalisation dans laquelle se dessine l'avenir Auriçois.



**Le Maire,
Francis Cazaux**

NOTRE DAME DE LAGASTET

Pour 2015, les travaux seront plus légers que les années précédentes

Ils concerneront l'installation électrique (éclairage et chauffage) et la mise en place dans le chœur, de vitraux créés pour la chapelle.

Pour pouvoir donner au maître verrier, Mme Nogaro, une commande claire, plusieurs personnes ont apporté leur avis pour en définir le thème : les conseillers municipaux, l'abbé Bop en qualité de membre de la Commission diocésaine d'Art sacré, les Amis de Lagastet.

Les maquettes ont été acceptées ; la réalisation et la pose sont prévues pour fin juin. La paroisse N. D. du Mont Carmel, sollicitée par les Amis de Lagastet, a donné la somme 800 euros pour soutenir ce projet de création.

Anne CASTETS

L'ACTU MUNICIPALE

LA CRÉATION DU SITE INTERNET D'AURICE

En début d'année nous vous informions de l'ouverture du site :

aurice.fr

Notre volonté est qu'il soit vivant : nous essayons d'être au plus proche de l'actualité locale tant sur le plan municipal (compte rendu de réunions par exemple) mais également sur le plan associatif (annonce d'évènements et reportage).

Internet est une autre façon de suivre AURICE, alors pensez à vous connecter !

Sylvie Martins



HOMMAGE AUX POILUS D'AURICE...

La commune d'AURICE se devait de soutenir ce devoir de mémoire en l'honneur des soldats morts pour la France, dont les noms sont à jamais gravés sur le marbre du monument de la commune.

Il nous paraît nécessaire de cultiver le souvenir afin de garder en mémoire la conduite de ces soldats, dont le courage a permis de défendre nos valeurs.



L'association Centenaire 14-18 du Cap de Gascogne, a donc élaboré un recueil, relatant le contexte historique de la 1ère guerre, des fiches pour chaque soldat inscrit sur le monument.

Ce document a été remis officiellement à M le Maire, le 08 Mai dernier par M Jean Pierre VALENTI, Président de la 1373^{ème} Section des Médaillés Militaires de France.

Le recueil « Mémoire d'Hommes » reste en Mairie et peut être consulté par toute personne le désirant.

Au-delà de la cérémonie, le devoir de mémoire s'est poursuivi par une exposition « Hommage aux poilus d'Aurice » sur 2 jours, à la salle des Mariages ; M VALENTI assurant l'accueil des visiteurs, avec un discours passionné, passionnant et intarissable sur les détails de l'HISTOIRE.



Le bilan de ce weekend est positif : vous êtes venus curieux et repartis conquis par la richesse de l'exposition.

Vous pouvez suivre l'actualité de l'association Centenaire 14-18 du Cap de Gascogne sur le site en ligne : leur projet de construction de tranchées est en cours à côté du carré militaire de ST SEVER. Inauguration prévue : NOVEMBRE 2015...A SUIVRE !

Sylvie Martins



L'ACTU MUNICIPALE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : 2 ANS DE TAP

Cette année scolaire s'est achevée, forte en expériences et découvertes : théâtre, activités sportives, chant, danse, film citoyen, danse gasconne, lecture, jardin, premiers secours, citoyenneté. Nous remercions les organismes et associations partenaires, rémunérés et bénévoles, ainsi que nos employés communaux qui interviennent dans leur champ de compétence, ou ceux qui accompagnent les enfants dans leurs déplacements vers les salles. Remercions également les enseignants de l'école, pleinement intégrés dans le dispositif.



L'année scolaire prochaine est déjà bien définie. Nous avons dû passer à la vitesse supérieure et nous inscrire dans un cadre défini par la Préfecture et la DDCSPP (anciennement Jeunesse et Sport) d'une part, et la Direction Académique Départementale pour l'Education Nationale d'autre part. Il s'agissait de constituer un Projet Educatif Territorial

(PEDT) pour notre commune et celle de Cauna : ce document définit le programme d'activité et les partenariats. Il désigne également un « comité de pilotage » qui se réunit régulièrement

pour évaluer l'action et rectifier le tir si nécessaire. Nous avons voulu le composer d'élus, mais aussi des directrices des deux écoles et de représentants des parents.



Ce Projet Educatif a pour but d'assurer plus de cohérence encore dans notre réflexion quant au temps de l'enfant, qu'il soit scolaire ou périscolaire. Validé par la Préfecture des Landes au mois de juin dernier, il nous assure également de la pérennité de la subvention de l'Etat (50€ par élève) qui finance un tiers des TAP à Aurice et Cauna.

Christophe Sourrouille

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
7h30 – 8h35		7h30 – 8h35		7h30 – 8h35		7h30 – 8h35		7h30 – 8h35	
Garderie		Garderie		Garderie		Garderie		Garderie	
8h35 – 8h45		8h35 – 8h45		8h35 – 8h45		8h35 – 8h45		8h35 – 8h45	
Ouverture de l'école		Ouverture de l'école		Ouverture de l'école		Ouverture de l'école		Ouverture de l'école	
8h45 – 12h		8h45 – 12h		8h45 – 11h45		8h45 – 12h		8h45 – 12h	
Classe		Classe		Classe		Classe		Classe	
12h – 13h30		12h – 13h30		11h45 – 13h		12h – 13h30		12h – 13h30	
Repas et pause méridienne		Repas et pause méridienne		Garderie		Repas et pause méridienne		Repas et pause méridienne	
13h30 – 15h30		13h30 – 15h30		après 13h		13h30 – 14h15		13h30 – 14h15	
Classe		Classe		Famille ou Accueil en Centre de Loisirs		TAP et APC		TAP et APC	
15h30 – 16h15		15h30 – 16h15				14h15 – 16h15		14h15 – 16h15	
TAP et APC		TAP et APC				Classe		Classe	
16h15 – 18h30		16h15 – 18h30				16h15 – 18h30		16h15 – 18h30	
Garderie		Garderie				Garderie		Garderie	

L'ACTU MUNICIPALE

ENQUÊTE INTERNET ET HAUT DÉBIT

Dans le numéro des Echos d'Aurice du mois de janvier 2015 était insérée une enquête communale sur Internet et le haut débit à Aurice.

Nous avons analysé vos réponses. Voici quelques éléments significatifs.

Nous avons reçu 70 réponses correspondant à 208 auriçois(es). Plus de la moitié des personnes concernées par l'enquête ont moins de 40 ans et un tiers moins de 20 ans.

Les débits annoncés sont très majoritairement faibles :

- 61% des abonnements mentionnés sont inférieurs ou égaux à 1 méga.
- L'abonnement moyen s'élève à 38,50 € par mois.

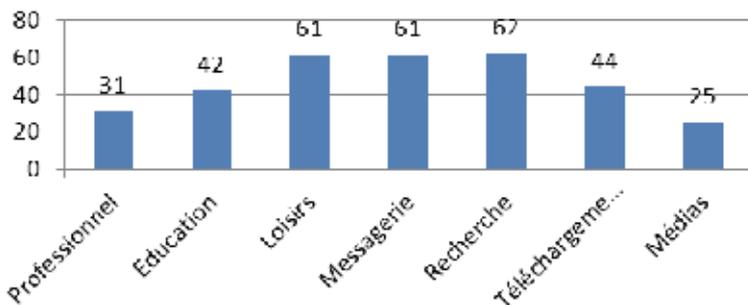
Les besoins d'internet sont répartis sur tous les usages possibles et en particulier pour les loisirs et la recherche d'information.

La commission ADSL va maintenant cartographier les débits sur un plan de la commune.

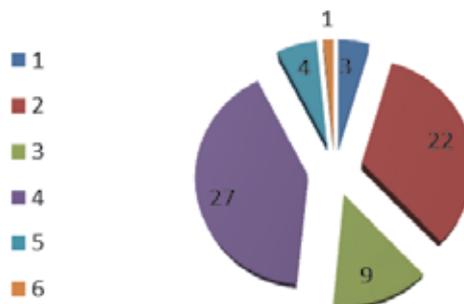
Parallèlement, un inventaire sera mené des différentes technologies existantes.

La commission haut débit

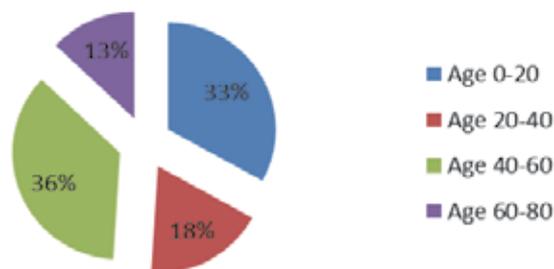
Utilisation



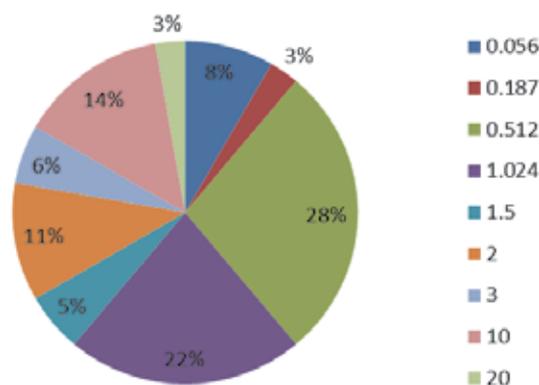
Nombre de foyers par taille



Répartition en % par âges



Répartition des débits



HOMMAGE

Les Echos d'Aurice, conservent de monsieur Michel DE SPENS le souvenir d'un historien discret et fort érudit, toujours prêt à raconter avec éloquence une page captivante de ce qui a constitué et construit notre village et ses environs.

Aurice lui tenait à cœur et l'enthousiasmait. En effet, c'est grâce à lui et à ses recherches passionnées dans les fonds documentaires, notamment ceux des archives départementales et à sa volonté de partager son savoir, qu'il nous a été possible de vous proposer dans les Echos, plusieurs articles richement documentés sur l'histoire d'Aurice à travers les temps. Cela nous a permis de saisir et de mieux appréhender l'évolution du village où nous vivons aujourd'hui.

Aujourd'hui nous rendons hommage, à ce mémorialiste qui nous a quitté le 22 mai dernier à l'âge de 70 ans.

Merci Michel.

François MALBRANQUE

L'ACTU MUNICIPALE

DU NOUVEAU DANS LA COUR DE L'ÉCOLE D'AURICE

Le 19 Juin dernier Christophe Sourrouille, adjoint délégué aux affaires scolaires, inaugurerait la nouvelle aire de jeux

Voici le discours de circonstance :

« Bonjour les enfants,

Francis CAZAUX, le maire d'Aurice, Anne CASTETS et moi-même sommes heureux d'inaugurer de manière officielle cette splendide aire de jeux dédiée aux billes – appelons-le un « billodrôme » - tout à fait unique en son genre, unique au monde !

Cette réalisation est le fruit d'une réflexion que vous avez faite ensemble, au sein des groupes d'APC dirigés par vos deux enseignants. Ensemble, vous avez réfléchi aux aménagements destinés à améliorer votre cadre de vie, votre école. Cette année scolaire, vous avez pensé à aménager la cour :



le billodrôme, mais aussi les balançoires supplémentaires, les cages de foot, les paniers de basket, et pour finir la remise



en train du jardin de l'école. Egalement, un mur d'expression a été installé dans le couloir de votre école. Enfin, vous avez rencontré Chantal et la responsable de l'ACRAM pour discuter de la cantine et des menus.

Ces réalisations ont pris vie grâce à l'ingéniosité de nos employés municipaux : Mathieu, Yves et Philippe, que nous remercions très chaleureusement ! Leur travail s'est porté au-delà de nos espérances dans la qualité et le souci du détail !

Les enfants élus, les enfants : nous vous félicitons et vous encourageons à poursuivre cette réflexion avec vos enseignants l'année scolaire prochaine. Vous vous positionnez là en véritables futurs citoyens. En tant qu'élus nous-mêmes, nous ne pouvons que vous inciter à conduire des actions du même genre, et préparer ainsi votre entrée dans le monde. J'encourage aussi les CM2, les « presque collégiens » à revenir à l'école d'Aurice pour constater que leur réflexion et leur travail continuent en leur absence ».

Christophe Sourrouille
Maire adjoint, chargé des affaires scolaires

LE CONSEIL MUNICIPAL

N'AURA PLUS QUE 14 MEMBRES

Pour des raisons professionnelles et regroupement familial, Madame Cathy COLLET est dans l'obligation de démissionner du conseil municipal. Cathy quitte le territoire d'AURICE pour rejoindre son mari dans la région bordelaise.

Cathy restera en contact avec la Municipalité d'AURICE ; en effet elle était le porte drapeau des anciens combattants lors des cérémonies du Souvenir, et à ce propos s'est proposée de revenir le 11 novembre prochain pour remettre le drapeau à une nouvelle récipiendaire.

Sylvie Martins

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LA JOURNÉE DES ASSOS

Réunir toutes les associations sur une journée... Une idée qui a mûri au fil des rencontres et qui s'est concrétisée le 26 Avril dernier, le but étant de mélanger les genres, de faire connaître les activités présentes sur notre commune.

Le mieux VIVRE ENSEMBLE étant le fil conducteur de la démarche.

Chaque association avait une tâche bien définie pour le jour J.

LES JEUX : les parents d'élèves, les amis de Lagastet et le club Pétanque... ont proposé des ateliers aux enfants présents (initiation à la pétanque, tir à l'arc, course aux œufs).

AU PEAGE : l'A.S.A.

EN CUISINE : Le trio de choc Jeannot, Jacques et Hervé (A.S.A et VOLLEY)... EFFICACITE ET EXCELLENCE.

LE BAR : le comité des fêtes en grande forme... UN PRELUDE AU 15 AOUT.

AU BARBECUE : la Chasse a offert les trophées de la saison sur le grill !

AU BUFFET / SERVICE / BUVETTE HALL

DES SPORTS : la COM, la petite dernière et le THEATRE.

LA CERISE SUR LE GATEAU : les Pastous et Pastourettes, 1h30 de danse et musique, spectacle complet.

Une journée, au dire des participants fort sympathique.

Elle servira de référence pour une future date : comment faire en mieux ?

Sylvie Martins



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES FÊTES



Les Fêtes d'Aurice... Demandez le programme !

LUNDI 10 AOÛT
20h30 : Loto

VENDREDI 14 AOÛT
15h30 : Jeux pour les enfants
(structures gonflables)

19h30 : cérémonie d'ouverture
20h : Soirée Moules-Frites (charcuterie-glace)

SAMEDI 15 AOÛT

11h : Messe de l'Assomption
12h : Apéritif communal
16h30 : Course landaise formelle - Ganaderia Dargelos
Suivi d'un apéritif offert par le Comité des Fêtes

20h : Repas communal (melon au porto / cœurs-entrecôte / frites / salade / fromage / tarte aux pommes)

DIMANCHE 16 AOÛT

7h30 : Concours de pêche - Entrecôte à 10h
14h : Concours de pétanque
18h : Jeux dans les arènes (inter villages)
20h : Repas de clôture
(crudités / araignées de porc / haricots / crème anglaise / montoise)

Réservez votre weekend, nous vous attendons nombreux !

Lucie SAINT FLORIN

Présidente du Comité des Fêtes

LES AMIS DE LAGASTET

Avant le Tour de France et pour sortir des sentiers battus Les Amis de Lagastet ont ouvert la saison des manifestations le dimanche 7 juin par une journée « en ballade » à pied ou à vélo sur deux parcours :



Un chemin tracé à travers champs, passant sous les chênes, le long d'une palombière, d'un ruisseau, franchissant le Paslé par un petit pont de bois installé pour l'occasion, le tout rompaît avec la monotonie des bords de route. Merci à tous les propriétaires qui ont ouvert

pour la journée ces espaces aux marcheurs, leur accord a permis de rendre le tracé intéressant et l'ombre des sous-bois a été fort appréciée.

Un circuit vélo, une boucle de 32 km sur les voies communales passant par St PERDON, CAMPAGNE, Le LEUY pour revenir à Lagastet, faisait découvrir sous de nouvelles facettes les villages traversés et des paysages ignorés comme celui longeant la double voie.

Superbe réussite que cette journée pour petits et grands, jeunes et seniors qui ont formé les pelotons de 85 marcheurs, 40 cyclistes, gilet jaune sur le dos pour répondre à l'appel du plein air. Le soleil présent dès le départ a coloré les visages, le verre d'eau s'imposait à l'arrivée avant de faire honneur au casse-croûte préparé sur le barbecue, en cherchant l'ombre des parasols.

Le plaisir de la marche ou du vélo en famille, ou entre amis est le « moteur » de ces efforts mais pour prolonger l'amusement, une tombola avec tirage au sort à partir des tickets d'inscription a récompensé les participants.

Pour la réussite de cette journée, tous les bénévoles de l'association étaient mobilisés pour la préparation des circuits, l'accueil, le ravitaillement, la sécurité durant les

parcours, le casse-croûte... ; la mairie a prêté son concours pour l'installation matérielle, nous avons reçu le soutien de St Severin du club VTT pour la réalisation du pont ; une chambre froide a été mise à disposition par Abdel Belabdi et Alain Lambert médecin a assuré l'assistance médicale. Un grand merci à tous.

Mais nous ne nous arrêtons pas là et vous donnons rendez-vous :

Dimanche 6 septembre à Lagastet pour la journée Champêtre :

Repas de midi sous les platanes animé par les « Charnégou », à 15 h groupe vocal « les Troup' Adour » avec leur nouveau répertoire « ce soir on danse » et je sais que l'on chantera.

Ce dimanche sera l'occasion de découvrir les vitraux du chœur, dont la création a reçu le soutien financier de la paroisse N. D. du Mont Carmel pour un montant de 800 euros, et une toile peinte représentant « la Cène » don d'un artiste d'Asie dont les enfants sont parrainés par une association humanitaire « Enfance et Espoir ».

Samedi 13 décembre feu d'hiver à Lagastet.

Pour nous suivre : www.chapelle-lagastet.fr

La Présidente de l'association, Anne CASTETS

LA GYM

Venez nous rejoindre nombreuses et nombreux (pourquoi pas) aux cours de gym animés par Véronique tous les Mercredis : des moments ludiques, dynamiques.



Note devise : la bonne humeur !

Chantal DAGUERRE

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LE PHOTO CLUB D'Aurice

La dernière née des associations.

Une nouvelle association s'est invitée discrètement dans le paysage associatif auricois, le Photo Club ; elle a tenu son assemblée constitutive le 05 Juin dernier.

Les créateurs du club ont fait un tour de table afin que chacun se présente, l'occasion d'échanger ses connaissances et exprimer ses attentes.

Le bureau est ainsi constitué :

Présidente : Mme Adeline MARTIN

Trésorier : M. Xavier DAVERAT

Secrétaire : Mme Karine DAVERAT

Secrétaire Adjoint : M. Frédéric MARTIN

Après acceptation de l'assemblée, les personnes présentes feront partie du Conseil d'Administration.

Une réunion est programmée au 02 Juillet pour une mise en condition ; chacun devra apporter son ou ses appareils photos, quelques clichés afin de faire un point des connaissances et attentes.

Septembre c'est la rentrée et donc le début des travaux pratiques...

Le photo club accueille toute personne aimant la photographie ; n'hésitez pas à nous rejoindre.

(Contact Adeline MARTIN 06 29 45 80 03)

Vous pouvez nous suivre sur facebook :

<https://www.facebook.com/photo.club.aurice>

Et prochainement sur le site :

www.photoclub-aurice.fr

*Karine DAVERAT,
secrétaire du Club*



AMITIE SOLIDARITE Auricoise

Une association forte de 177 adhérents : la plus importante de la commune.

Traditionnellement l'assemblée générale est convoquée en début d'année et pour ne pas déroger à cette coutume nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes. Suite aux événements de ce début d'année, une minute de silence a été observée afin de rendre hommage aux victimes de l'attentat odieux perpétré à l'encontre du journal « Charlie hebdo ».

Petit rappel des animations : les repas (8 mai, 11 Novembre, la croupionnade de Juillet, le 20 Décembre avec Super Musette), les sorties (l'Ange bleu, la transhumance), la participation aux lotos ainsi qu'à la journée des associations du 26 Avril, les après midis détente pour les joueurs de cartes et amateurs de petits gâteaux....on n'oublie pas d'entretenir notre physique avec les ateliers de gym douce (mardi) et la marche (vendredi).



Un bureau renouvelé à l'unanimité passant de 11 à 13 administrateurs.

Un petit récapitulatif :

Présidente : Mme Christiane DUCOURNAU

1^{er} Vice Président : M. Jean DUVIGNAU

2^e Vice Président : Mme Danielle BUSTON

Trésorier : M. Keith MANNERS

Trésorier adjoint : Mme Raymonde LAPORTE

Secrétaire : M. Jaques DAGUERRE

Secrétaire adjoint : M. Alban CHOQUET

L'activité 2015 a redémarré

Coup de projecteur sur la sortie du 10 juin en terre basque à LA BASTIDE CLAIRENCE figurant parmi les dix plus beaux villages de France : Bastide navarroise que nous a fait découvrir un guide passionné.

La journée avait débuté par un petit déjeuner « au bon coin .Le pied de cochon » à Peyrehorade, dont la renommée n'est plus à faire.

Un repas fraternel au restaurant IDUKI OSTATUA pour continuer cette journée pluvieuse suivie d'une croisière fluviale sur l'Adour de URT à BAYONNE sur le « COURSIC ». Cette embarcation doit le nom à un corsaire basque inhumé au CANADA.

Inutile de préciser que la croisière fut propice à un passage dans les bras de Morphée !

Petite précision ...

L'association est ouverte à toute personne : actif ou retraité , aucune condition d'âge n'est exigée.

A bon entendeur, salut !

Marc JUZAN

C.O.M. : joie et déception

Grand succès pour la soirée du 7 mars !

150 spectateurs étaient attendus pour le concert d'Elie GUILLOU et de la facétieuse formation « a capella » LES GRANDES GUEULES ; ils ont été finalement 230 à se presser dans la salle des fêtes ! Les élèves des deux classes de l'école d'Aurice ont eux aussi été de la fête, puisqu'ils ont chanté avec leur auteur une chanson d'Elie GUILLOU : « La cascade de tes 10 ans ». Cette soirée est une des meilleures de celles concoctées par Marie AUMOINE, l'organisatrice de cette manifestation départementale.

Un concert « presque » à huis clos, le 30 Mai

Le consortium des chansonniers fous ...un duo (guitare et chant) détonnant ! Des reprises de BRASSENS, PIAF etc sur des rythmes plutôt dynamiques.

DOMMAGE seule une trentaine de personnes s'est déplacée.

Plutôt déçue mais pas démontée, l'association va poursuivre ses programmations en espérant que cette « fausse note » n'aura été qu'une erreur de date.

Christophe SOURROUILLE/ Sylvie MARTINS

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

CAUNA SOUPROSSE AURICE BASKET

Bonne route Franck

Cette fin de saison 2014/2015 est marquée par le départ de notre éducateur Franck RUBIO qui après 3 années de grande implication au club a décidé de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle, et de « laisser tomber » le ballon de basket. Un grand merci à Franck au nom des jeunes de l'école de basket, des parents et des dirigeants.



Toutefois la continuité est assurée puisque Elisabeth Cluzel présente depuis 2 ans au club (CAE) vient de réussir son examen du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport). Appuyée par un deuxième éducateur qui nous rejoindra prochainement, ils assureront l'encadrement de l'école de basket (115 jeunes), les interventions dans les écoles, l'animation du mini-basket, la gestion administrative...

Une saison sportive en demi-teinte

Sur le plan sportif, la saison fut contrastée pour nos 13 équipes engagées en championnat départemental ou régional.

Les seniors filles 1, avec 4 jeunes de moins de 18 ans malgré un parcours très honorable (9^e sur 12) descendent en honneur région. Les seniors 1 garçons se sont maintenus en honneur région avec une bonne cinquième place. Pour la



saison à venir, les deux équipes auront pour ambition la montée.

Chez les jeunes des résultats en dent de scie, mais l'essentiel reste la progression et le plaisir.

Une mention spéciale à l'équipe cadets garçons qui a su tirer son épingle du jeu en série B, et profiter après une année difficile, de l'apport d'un coach expérimenté en la personne de Jean-Jacques Tastet. Tout cela agrémenté d'un beau moment de détente à la palombière...



Un tournoi réussi

Le samedi 18 avril à Aurice, le tournoi du Club a réuni 300 jeunes basketteurs et basketteuses, pour 21 équipes. Un beau succès, et une belle ambiance sur le terrain et dans les tribunes.

Une saison à préparer

La saison prochaine se prépare activement, et ceux sont 14 équipes qui seront engagés en championnat. Dans le cadre de la CTC (Coopération Territoriale avec Tartas et Campagne-Meihlan), une école d'arbitrage est mise en place animée par un Auricois, Mathieu Baché. Nous pourrons compter sur les bénévoles qui organisent repas, lotos, réceptions d'après match... afin de faire vivre le club. Nous les remercions, ainsi que la mairie d'Aurice pour son soutien actif.

PARENTS, vous souhaitez que vos enfants exercent une activité sportive avec un encadrement de qualité, JOUEURS, BENEVOLES, vous souhaitez contribuer au développement du CSA,

Venez nous rejoindre

Stéphane BUICHE,
co-président sbuiche@40.cerfrance.fr

LES PARENTS D'ÉLÈVES

De Carnaval, en passant par la Chasse aux œufs pour finir en « fanfare » par les fêtes des écoles.

Que ne ferait on pas pour faire plaisir à nos chers enfants ? C'est le but de l'association réunir parents, enfants... Enseignants et toute la population. L'équipe est dynamique et déborde d'idées.

Et ce Samedi 13 Juin avait un avant gout de vacances pour les élèves du RPI. Au programme JEUX...CHANTS ... DANSES.

Chaque classe avait préparé sa prestation : place à la scène et au spectacle !! Et la magie opère devant les yeux attendris des parents.

La classe des CM1/CM2 avait choisi une chanson du groupe local ES LO QUE HAY, «le résistant » ...certains membres du groupe avaient fait le déplacement spécialement pour les enfants. **UN TRES BEAU MOMENT !**

Puis, tous les enfants du RPI ont clôturé le spectacle par le titre « Au bal Masqué », ainsi qu'un lâcher de ballons...dans le ciel d'AURICE.

Mais la fête n'aurait pas été totale sans les 300 personnes à table !!!

Vive les vacances et à l'année prochaine !

Karine DAVERAT
Sylvie MARTINS





sur une idée originale de
« LA FÊTE DES VOISINS »

A l'heure du CHACUN POUR SOI voilà que plusieurs quartiers d'Aurice ont décidé de faire de la résistance et de se retrouver autour d'une table bien remplie et bien sûr au cœur du quartier !

C'est pour cette raison que l'idée est sympathique ! Mélange de générations, nouvelles rencontres, des noms sur des visages croisés, découverte de l'autre.

Chacun apporte son couvert, sa bouteille, son plat ou son dessert ...on partage: C'est l'auberge espagnole !

Quelle belle initiative ; en effet il est tout à fait possible de vivre « connecté » au monde et de connaître AUCUN ses voisins.

Sylvie MARTINS



NOUVEAU À AURICE depuis le 3 Juin !

La saison de Foot est terminée mais ce n'est pas une raison de se priver de pizza !

Tous les mercredis sur la place de la Mairie, **PIZZ'AVANTURES** vous propose leur carte de pizzas et autres.

Certains adeptes les connaissent bien ; ils sont présents à LE LEUY tous les autres jours de la semaine sauf le Mardi.



LES ÉCOLIERS

L'école d'Aurice est partie sur les traces de la Renaissance du 19 mai au 22 mai

Nous avons visités des châteaux du Val de Loire.



Le 19 mai / Le parc des mini-châteaux

Dans le parc des mini-châteaux il y a presque tous les châteaux représentés en miniature. Les châteaux ressemblent aux vrais. Nous avons surtout observé les châteaux royaux : Chambord, Chenonceau, appelé le « château des dames », le château d'Amboise. Sofian, notre guide nous a présenté ces châteaux.

Le Clos Lucé

Nous sommes allés au Clos Lucé, la dernière demeure de Léonard de Vinci. Quand nous sommes arrivés, nous avons visité l'intérieur du château : la chambre de Léonard et son



cabinet de travail. Certains des tableaux qu'il a peint étaient représentés (La Joconde). Ensuite, dans le parc nous avons vu et essayé des machines inventées par Léonard.

Le 20 mai / Le château de Chenonceau

Nous avons ensuite visité le château de Chenonceau. On le surnommait le « château des dames ». Diane de Poitiers et Catherine de Médicis y ont vécu. Le château est sur le Cher. Sur les murs, sur le sol, sur le plafond il y a des salamandres et des hermines. La salle de bal était immense. Nous avons visité les jardins de Diane de Poitiers et Catherine de Médicis.

L'après-midi, nous avons fait une balade en gabarre sur le Cher. On a bien observé le château et nous sommes passés sous ses arches .



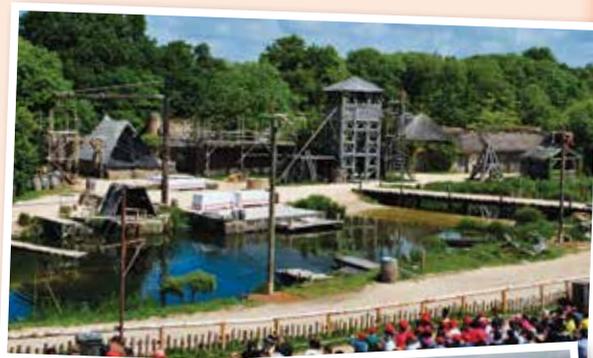
Le 21 mai / Le château de Chambord



Chambord était le château royal de François 1er. C'est un très grand château : 400 pièces, 365 cheminées, 81 escaliers. De l'extérieur, on voit que c'est un château symétrique. A l'intérieur, il y a un escalier magique : quand quelqu'un monte et qu'une autre personne descend, ils ne se croisent jamais. Cet escalier a été conçu par Léonard de Vinci.

Le Puy du Fou

Le vendredi 22 mai nous sommes arrivés au Puy du Fou où cinq spectacles nous attendaient. Lors du premier spectacle, la bal des oiseaux fantômes, des rapaces de toutes sortes volaient au-dessus de nos têtes. Puis nous nous sommes dirigés vers le spectacle des Vikings qui racontait l'attaque des Vikings lors d'un mariage auquel maîtresse a participé en tant que paysanne (future carrière à Hollywood).



Ensuite, il fallut se dépêcher pour assister au troisième spectacle, le Secret de la Lance. C'était l'histoire des Bourguignons qui voulaient attaquer le château du Puy du Fou. Jeanne d'Arc a apporté la lance magique à Marguerite qui a protégé et sauvé le château de l'invasion. Nous voici à présent devant le Colisée en tant que spectateurs gaulois. Jules César juge les chrétiens dans les arènes. Plusieurs épreuves les attendaient : combats contre les gladiateurs romains, course de chars, face à face avec les lions. Le chrétien, Damien, ressortait toujours vainqueur et a triomphé devant Jules César. Le tout dernier spectacle de notre journée au Puy du Fou arriva. Les Mousquetaires de Richelieu nous ont offert une mise en scène équestre extraordinaire.



C'était un beau voyage et nous avons tous beaucoup aimé.

Les élèves du CE 2, CM 1 et CM 2 de l'école d'AURICE